



Permis de conduire vis de procedure?

Par **fred62223**, le **06/02/2011** à **21:20**

Bonjour,

J'ai eu un accident le 3 octobre à 8h00 j'ai perdu le controle de mon véhicule et je suis rentrer dans un pillone électrique. Je me suis garer et je suis rentrer chez moi bouverser j'ai bu de peur de perdre mon permis la gendarmerie à appelé chez moi à 9h30 et je m'y suis rendu à 11h00 ils m'ont fait un controle d'éthilotest et j'avai 0.79 d'air expiré il m'accuse d'un déli de fuite et d'un excès de vitesse en plus de l'acool. est ce que je risque de perdre mon permis ?? Et combien de temps dois je attendre ma convocation au tribunal car je n'ai toujours pas de nouvelle ??? le gendarme n'a toujours pas rempli son rapport.
Merci d'avance